

La régulation collaborative dans l'économie numérique

Conférence Africaine sur la Régulation et l'économie numérique (CAREN)

Palais des Congres, Ouagadougou

Burkina Faso

Octobre 2018

Sofie Maddens

Cheffe de la division de l'environnement réglementaire et commercial

UIT, BDT

1. Introduction

Cette année, au Colloque Mondiale des Régulateurs de 2018, le Directeur du Bureau de Développement de l'Union International des Télécommunications, Mr. Brahima Sanou a dit: « Plus que jamais, les décideurs et les régulateurs doivent suivre le rythme de la transformation numérique qui touche tous les secteurs et a des répercussions sur tous les aspects de notre quotidien en tant que consommateurs, travailleurs et citoyens. Il faut des approches politiques et réglementaires dynamiques fondées sur l'anticipation et la collaboration associées à des modèles économiques et modèles d'investissements innovants et durables pour créer les conditions dans lesquelles la transformation numérique pourra tenir toutes ses promesses. Parallèlement, il faut à tout moment disposer d'une infrastructure TIC sécurisée, sûre et fiable, ainsi que de modes d'accès et de fourniture financièrement abordables pour les services numériques.»¹

Aujourd'hui, il est reconnu que les TIC sont à la base de toutes nos activités. Elles nous aident à gérer et contrôler de multiples aspects de notre vie quotidienne: services d'urgence, approvisionnement en eau, réseaux électriques et filières alimentaires, soins de santé, enseignement, accès aux services publics, marchés financiers, systèmes de transport, plateformes de commerce électronique et gestion de l'environnement. Les réseaux large bande et services Internet sont de plus en plus considérés comme une commodité – quand bien même

¹ https://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/GSR/2018/documents/Guidelines/GSR-18_BPG_Final-F.PDF

leur accès serait devenu un droit dans certains pays – et leur disponibilité de même que leur performance ont des incidences sur tous les aspects du développement de l'économie et de la société d'aujourd'hui.

Nous voyons des multiples exemples dans la vie quotidienne que la technologie et les TIC ont eu un impact sur tous les secteurs économiques. Les TIC contribuent à la croissance et la productivité des Etats et de leurs populations sans oublier les entreprises, y compris les petits et moyennes entreprises, les innovateurs, les étudiants. En Europe, par exemple, la stratégie pour un marché unique numérique comprend seize initiatives – des droits d'auteur à la cyber sécurité – et reconnaît que les technologies sont essentielles à la croissance économique de l'Europe.

L'utilisation de l'internet a permis le rapprochement des personnes et des ressources au niveau local et global, et a fait que la distance physique n'est plus une barrière pour communiquer, travailler, et développer.

Il y a moyen de partager des idées au niveau local et global et de créer de nouveaux concepts, nouveaux produits, nouveaux contenus. Ceci a mené à la naissance d'une nouvelle génération d'entrepreneurs et de marchés – non seulement dans les économies les plus avancées mais aussi dans les pays en voie de développement – voyons par exemple le cas de l'itinérance mobile en Afrique de l'Est qui a servi comme modèle pour beaucoup de marchés.

Le caractère transversal de l'économie numérique a un impact sur tous les secteurs d'activité et de gouvernance et est à l'origine de nouveaux secteurs et projets innovants. C'est une énorme opportunité pour tous.

L'économie numérique regroupe le secteur des TIC avec les secteurs à contenu numérique et les utilisateurs. Aujourd'hui, il est difficile d'imaginer le monde sans les TIC.

Sommes-nous prêts cependant? Au fur et à mesure que les services à large bande se généralisent dans le monde et que de nouvelles applications et services voient le jour pour satisfaire les besoins émergents et remettre en question les modèles d'affaires économiques existants, les problèmes auxquels sont confrontés les régulateurs et les décideurs du secteur des TIC gagnent en complexité.

Colloque mondial des régulateurs de 2018 : lignes directrices sur les bonnes pratiques du colloque mondial des régulateurs (GSR-18) portant sur les nouvelles frontières réglementaires au service de la transformation numérique

Le passage au "tout numérique" entraîne actuellement des changements profonds et de plus en plus nombreux dans les sociétés et les économies et bouleverse de nombreux secteurs avec ce que l'on appelle la 4ème révolution industrielle. Parallèlement, la réglementation des TIC évolue partout dans le monde depuis dix ans et se transforme progressivement. En tant que régulateurs, nous devons suivre le rythme du progrès technologique, nous pencher sur les nouveaux horizons

réglementaires et mettre en place les bases grâce auxquelles la transformation numérique tiendra toutes ses promesses. Il est indispensable d'être préparé à la transformation numérique et à l'avènement des technologies émergentes comme l'intelligence artificielle, l'Internet des objets (IoT), les communications de machine à machine (M2M) et la 5G. Nous, régulateurs participant au Colloque mondial des régulateurs de 2018, reconnaissons que des approches politiques et réglementaires souples et innovantes peuvent appuyer et encourager la transformation numérique. Les bonnes pratiques à cet égard nous permettront de nous adapter à l'environnement en évolution constante et de répondre à la nécessité de tous les instants de disposer d'une infrastructure TIC sûre et fiable, ainsi que de modes d'accès et de fourniture financièrement abordables pour les services numériques, tout en protégeant les consommateurs et en maintenant la confiance dans les TIC. Nous avons donc défini et approuvé des lignes directrices relatives aux bonnes pratiques en matière réglementaire relatives aux nouvelles frontières réglementaires pour réussir la transformation numérique.

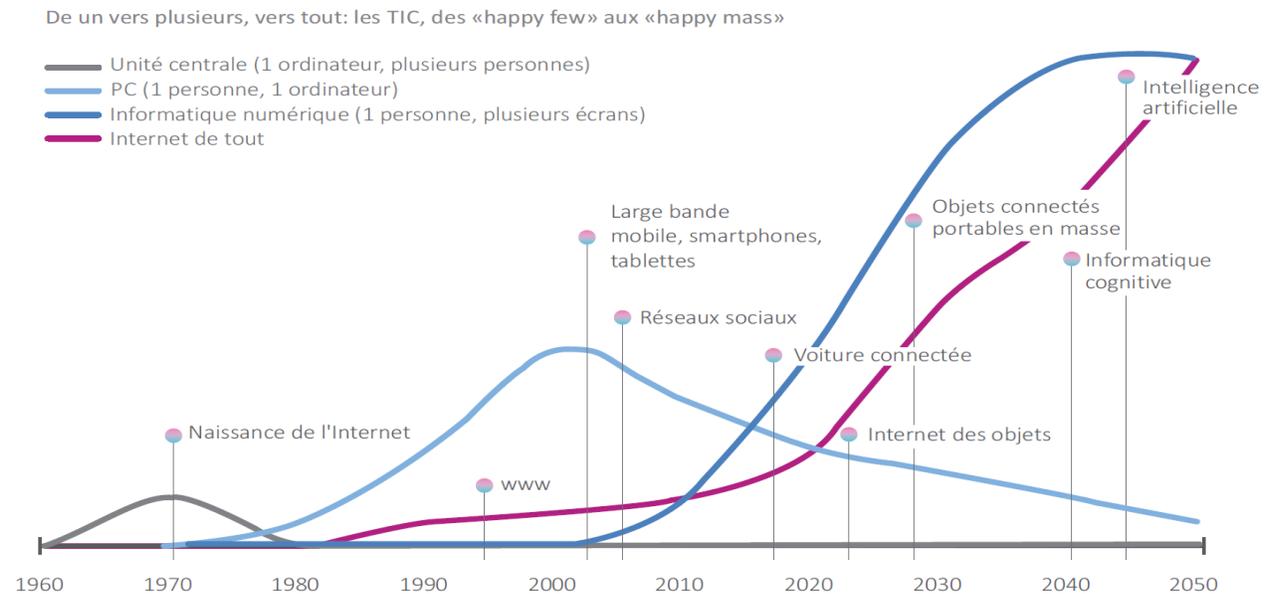
- I. Encourager l'utilisation du potentiel des technologies **émergentes au service de la transformation numérique**
- II. Modèles économiques et modèles d'investissement à **l'appui de la transformation numérique**
- III. Approches politiques et réglementaires pour garantir la **poursuite de l'innovation et du progrès**²

² https://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/GSR/2018/documents/Guidelines/GSR-18_BPG_Final-F.PDF

2. Le secteur des TIC

Il y a vingt ans, 1% seulement de la population mondiale avait souscrit un abonnement mobile cellulaire et 11% un abonnement au téléphone fixe. Le monde a largement changé et les TICs sont à la base d'une bonne partie des changements.

EVOLUTION DES TIC



Source : UIT

Un nouveau rapport publié par la Commission des Nations Unies "Le large bande au service du développement durable"? "Le large bande au service du développement durable" montre qu'un nombre croissant de gouvernements intègre désormais, dans leurs plans nationaux relatifs au large bande, des critères de référence concernant la situation du large bande.

Le rapport, intitulé "La situation du large bande: le large bande en tant que catalyseur du développement durable", met en évidence l'importance majeure de la connectivité large bande pour les populations, qu'il s'agisse d'accéder aux services de cybersanté, de recevoir des prestations de sécurité sociale au moyen d'un téléphone mobile ou des alertes vitales en cas de catastrophe naturelle ou autre.

Aujourd'hui, près de la moitié de la population mondiale utilise l'Internet, essentiellement dans les zones urbaines et densément peuplées. La connectivité à l'Internet des populations des zones rurales et isolées demeure un défi dans de nombreux pays. L'ampleur de l'infrastructure à mettre en place, ou des améliorations à apporter à l'infrastructure existante, pour combler la fracture numérique et déployer les technologies émergentes est considérable. L'année dernière, l'UIT a estimé qu'il faudrait investir 450 milliards USD pour connecter 1,5 milliard de personnes supplémentaires.

Un rapport récent phare de l'UIT met en avant l'intérêt de la connectivité Internet dans le monde de plus en plus numérique d'aujourd'hui ; il soulève également des préoccupations quant aux inégalités croissantes en termes d'accès au large bande et d'utilisation de la connectivité selon les pays, les sexes et les régions.³

A ce jour, les statistiques montrent que les jeunes restent les premiers utilisateurs de l'Internet. Les données publiées par l'UIT, démontrent qu'en fin 2017, 830 millions de jeunes étaient en ligne, ce qui représente plus de 80% des jeunes de 104 pays, et que le taux d'utilisation de l'Internet parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans ne cesse de croître. Dans les pays les moins avancés (PMA), pas moins de 35% d'internautes sont âgés de 15 à 24 ans, contre 13% dans les pays développés et 23% dans le monde. Rien qu'en Chine et en Inde, 320 millions de jeunes utilisent l'Internet.⁴

Des progrès considérables ont aussi été réalisés en vue d'accroître l'accès à Internet moyennant la disponibilité accrue de réseaux large bande. Les abonnements au large bande mobile, ont enregistré un taux de croissance supérieur à 20% par an au cours des cinq dernières années. Entre 2012 et 2017, les PMA ont enregistré le taux de croissance le plus élevé des abonnements au large bande mobile, même si dans ces pays, le nombre d'abonnements à la téléphonie mobile pour 100 habitants est le plus faible du monde (23%).

Le nombre d'abonnements au large bande fixe au niveau mondial a progressé de 9% par an entre 2012 et 2017, et pas moins de 330 millions de nouveaux abonnements ont été souscrits.

L'augmentation du nombre d'abonnements au large bande fixe à haut débit est allée de pair avec une croissance du nombre de connexions par fibres optiques. L'essentiel de cette augmentation dans les pays en développement est à mettre au compte de la Chine qui représente 80% de la totalité des abonnements au large bande fixe à 10 Mbit/s ou plus dans les pays en développement.

Les prix du large bande mobile, en pourcentage du revenu national brut par habitant, ont diminué de moitié entre 2013 et 2016. Dans la plupart des pays en développement, le large bande mobile est financièrement plus abordable que le large bande fixe.

La largeur de bande Internet internationale a augmenté de 32% entre 2015 et 2016, l'Afrique ayant enregistré un taux de croissance de 72% pendant cette période, taux le plus élevé de toutes les régions.

La disponibilité n'est pas le seul facteur qui explique les faibles taux de pénétration du large bande dans de nombreux pays en développement; l'accessibilité financière des services large bande est un autre obstacle important. Même si les données de l'UIT font apparaître que les prix des services TIC sont en baisse, les pays en développement connaissant les baisses les plus fortes

³ <https://www.itu.int/en/action/broadband/Pages/default.aspx>

⁴ "Faits et chiffres sur les TIC pour 2017, UIT <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/facts/default.aspx>

pour ce qui est des prix du large bande fixe, le coût des services large bande reste encore élevé dans de nombreux pays en développement.

Il reste encore un chemin à parcourir avant d'atteindre l'accès universel à l'Internet. Les disparités entre les pays développés et les pays en développement dans le domaine du large bande notamment sont encore importantes.

3. L'Économie Numérique

Le numérique est à la base de la compétitivité de nos économies et un élément de croissance important pour nos économies et nos entreprises. Les TIC ont un impact sur l'ensemble des secteurs de l'économie.

Cependant, il n'existe pas à ce jour une définition unique de l'économie numérique puisque ce n'est ni limité à un secteur d'activité particulier. Le concept et la définition de l'économie numérique couvre des réalités très différentes selon les auteurs et a beaucoup évolué au cours des dernières années. Il s'agit de nouvelles technologies, nouvelle économie, technologies de l'information et de la communication, ou économie électronique.

Certains considèrent l'économie numérique comme un bien public mondial ou comme une plateforme mondiale. Cependant, il existe une grande diversité et une incidence d'attitudes en termes de régulation.

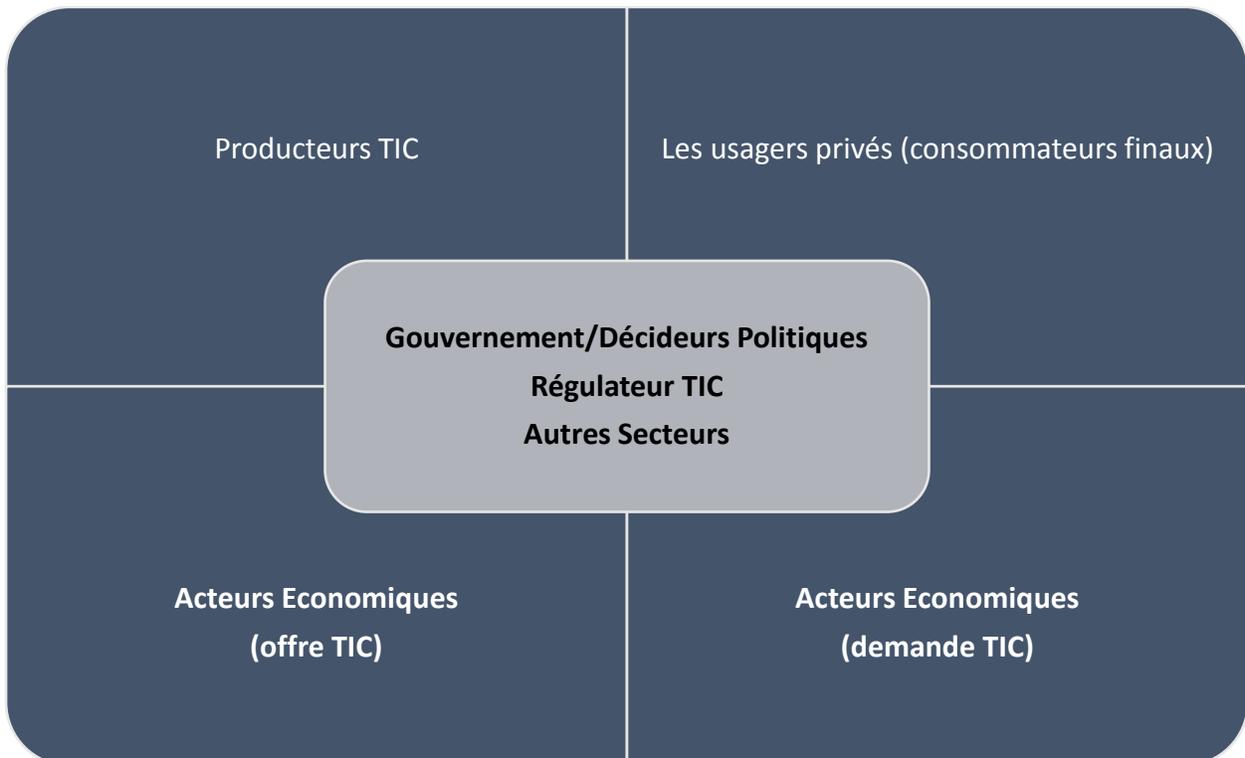
Mais ce n'est pas si simple. Cette économie numérique résulte de la vaste utilisation des technologies, de l'usage général de la technologie tout d'abord dans le domaine de l'information et la communication ; néanmoins elle s'est transformée en une technologie universelle qui a eu des implications bien au-delà des technologies de l'information et de la communication (TIC). La technologie évolue rapidement, elle transforme les modes de vie et rend les anciens modèles économiques obsolètes. Le secteur des TIC a délaissé les plates-formes d'infrastructures distinctes et les appareils connectés pour un écosystème d'informatique en nuage (cloud), qui modifie les règles du jeu traditionnelles.

Aujourd'hui, les services peuvent être fournis par de multiples concurrents, depuis n'importe quel endroit – au niveau local comme au-delà des frontières du pays. La commercialisation de nouveaux biens et services TIC entraîne de profonds bouleversements socio-économiques. Même si de nombreux avantages sont à en attendre, un certain nombre de problèmes restent à résoudre pour préserver "l'égalité des chances pour tous", considérée comme essentielle pour la concurrence et l'innovation. Des cadres réglementaires nouveaux ou mis à jour seront donc nécessaires pour assurer, d'une part, la poursuite du développement de l'innovation et, d'autre part, la protection des consommateurs et de leurs données. Bien que chaque pays soit unique, des enseignements communs peuvent être tirés.

Il convient cependant de distinguer quatre catégories d'acteurs:

- Producteurs TIC: Les acteurs qui opèrent les réseaux et produisent des services des technologies de l'information et de la communication et dont les activités s'exercent dans les domaines de l'informatique, des télécommunications et de l'électronique.
- Les acteurs économiques (offre) – les acteurs qui offrent des services liés aux TIC comme par exemple les services en ligne, jeux vidéo, e-commerce, médias et contenus en ligne
- Les acteurs économiques (demande) qui utilisent les TIC dans leur activité et dont la productivité dépend de et gagne grâce aux TIC comme par exemple le secteur financier (p.e. banques, assurances), l'industrie automobile, l'industrie aéronautique, le secteur de la distribution, l'administration, le secteur du tourisme, etc.
- Les usagers privés (consommateurs finaux) qui utilisent les TIC dans leurs activités quotidiennes, pour les loisirs, la culture, la santé, l'éducation, la banque, les réseaux sociaux.

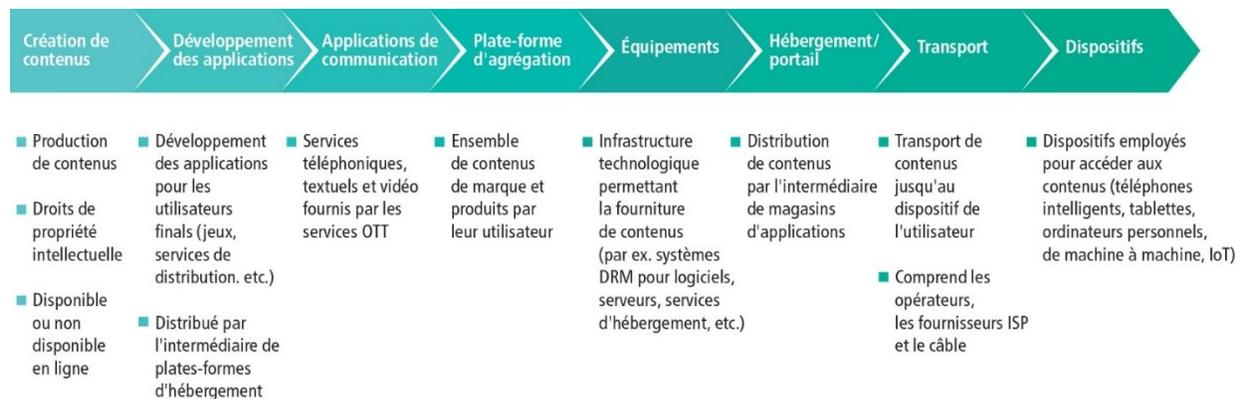
ECONOMIE NUMÉRIQUE : CATÉGORIES D'ACTEURS



Source: <http://www.entreprises.gouv.fr/observatoire-du-numerique/economie-numerique> et auteur

Nous pouvons aussi analyser les différents acteurs de l'économie numérique (utilisateurs, opérateurs de télécommunication, fournisseurs de services Internet (ISP) et acteurs contournant ces fournisseurs (OTT, over-the-top)) selon la chaîne des valeurs de l'économie numérique.

CHAÎNE DES VALEURS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE



Source: document de travail GSR, «the Impact of Taxation on the Digital Economy», Pro. Raul Katz (2015)

Aujourd'hui, les TIC sont à la base de toutes nos activités et nous aident à gérer et contrôler de multiples aspects de notre vie quotidienne. Les TIC sont l'huile du moteur de l'économie numérique.

Voyons l'exemple de l'impact des TIC sur **l'inclusion numérique financière**. Aujourd'hui, 2 milliards d'adultes n'ont pas accès aux services financiers de base, ce qui freine le développement socio-économique, en particulier dans les pays en développement, y compris l'Afrique. Or, avec 7 milliards d'abonnements au cellulaire mobile dans le monde, l'accès aux TIC et l'utilisation de ces technologies innovantes est un bon moyen d'élargir l'accès aux services financiers pour les personnes non bancarisées. Dans un univers tout numérique, il est impératif d'assurer l'inclusion financière numérique. L'absence de services financiers, ou l'accès limité à ceux-ci, fait obstacle au développement socio-économique, en particulier dans les pays en développement. Il est impératif d'élargir l'accès aux services financiers pour les personnes non bancarisées ou sous-bancarisées, en particulier dans les zones rurales et défavorisées, et de leur permettre de jouer un rôle dans l'économie numérique mondiale. Dans ce contexte, l'inclusion financière numérique est devenue le pilier des stratégies nationales d'inclusion financière dans de nombreux pays.

On a des bons exemples en Afrique où le boom du paiement par mobile révolutionne les systèmes bancaires traditionnels. Le boom des téléphones portables à bas coût (moins de 30 dollars) explique en partie ce succès. L'autre raison vient de la simplicité du service. Voyons l'exemple de MPesa au Kenya et en Afrique de l'Est. En 2007, le premier opérateur kényan lance son service de paiement via mobile M-Pesa et devient pionnier parmi les acteurs du marché à s'affranchir des systèmes bancaires traditionnels. Concrètement, M-Pesa («M» pour mobile, «Pesa» signifiant «argent» en swahili) permet, via son téléphone portable, l'envoi et la réception d'argent, mais aussi le paiement de biens et de services. Le dispositif M-Pesa est aujourd'hui assorti d'une quarantaine de services: système d'épargne, remboursement de crédit, dépenses

médicales, frais d'écolage, paiement d'impôts, versement de salaires, transferts internationaux, suivi de fonds humanitaires, services de trésorerie aux PME, programmes étatiques de subventions agricoles. Le numéro de téléphone fonctionne comme un numéro de compte bancaire. Pour le paiement ou le transfert d'argent, l'utilisateur envoie un ordre de paiement au bénéficiaire – soit l'équivalent d'un SMS – en indiquant le montant de la transaction. Il reçoit ensuite un message de confirmation. Le service M-Pesa comptait en 2015 près de 18 millions d'utilisateurs au total qui effectuent près de 8 millions de transactions par jour. Au Kenya, elles représentent quelque 60% du produit intérieur brut du pays. Depuis le lancement du système, le Kenya a vu transiter plus de 31 milliards de francs. «m-pesaiser» (dérivé de M-Pesa, comme «uberiser» pour Uber) est même entré dans le vocabulaire des consommateurs comme outil pour faire ses courses. M-Pesa est présent dans sept pays africains, ainsi qu'en Inde, au Bangladesh et en Roumanie. Face à ce succès, d'autres acteurs pénètrent le marché et développent des systèmes similaires de paiement par mobile.

4. Evolution du rôle des régulateurs TIC et de la régulation collaborative

Le rôle des régulateurs et décideurs politiques est de faciliter l'accès et l'utilisation des TIC et de créer une société de l'information véritablement abordable et donc inclusive susceptible de libérer l'extraordinaire potentiel des TIC afin que chaque citoyen, chaque entreprise, chaque pays puisse bénéficier des moyens qu'offrent les TIC. Un marché compétitif avec des TIC accessibles et abordables est en effet essentiel pour chaque pays pour attirer l'investissement, stimuler la croissance, augmenter l'innovation, diversifier le choix offert aux consommateurs et ouvrir des vastes opportunités aux entreprises et entrepreneurs.

La libéralisation du secteur des télécommunications a débuté à la fin des années 80, avec la libéralisation des marchés et les progrès technologiques qui entraînent la numérisation de tous les aspects des économies nationales. L'adoption d'un modèle concurrentiel des télécommunications a engendré la nécessité d'une réglementation stricte et de régulateurs fermes afin de permettre aux nouveaux arrivants de concurrencer les acteurs prédominants détenant de grandes parts de marché.

Compte tenu des bouleversements que traverse le secteur des TIC, les régulateurs et les décideurs TIC sont contraints de réviser, d'adapter et d'anticiper en permanence les modifications pour faire en sorte que leur cadre réglementaire national des TIC demeure pertinent, tout en veillant à la réalisation des objectifs de développement social.

La réglementation évolue. L'époque d'une réglementation contraignante et d'un marché des TIC cloisonné, celle de la première génération, est bien dépassé. La révolution est en marche et les pays passent à la deuxième, la troisième et la quatrième génération. La cinquième se profile déjà et mène à des changements: réglementation ouverte, collaborative, souple et basée sur le

consensus. Quelle est la place des régulateurs TIC, alors que la réglementation évolue de génération en génération?

La priorité maintenant consiste à adopter des cadres politiques et réglementaires plus souples pour pouvoir exploiter pleinement le potentiel de l'économie numérique. La réforme du secteur est un processus continu qui consiste à promouvoir les développements économiques et sociaux dans le secteur des TIC et au-delà, en élaborant une réglementation fondée sur les bonnes pratiques. Cependant, il est aussi clair que les régulateurs et les décideurs doivent par conséquent renforcer leurs pouvoirs d'exécution s'ils veulent être en mesure de répondre aux défis posés par l'environnement numérique dynamique.

Le Groupe de travail sur le large bande pour les pays vulnérables de la Commission "Le large bande au service du développement durable" des Nations Unies

Un rapport de Juillet 2018 sur le large bande au service du développement national dans quatre PMA, à savoir le Cambodge, le Rwanda, le Sénégal et Vanuatu souligne les progrès considérables accomplis dans ces quatre pays sur le plan du développement de l'infrastructure et de l'amélioration de l'accessibilité financière du large bande:

- Le Rwanda construit actuellement un réseau large bande hertzien 4G/LTE qui couvrira 95% de la population du pays d'ici à fin 2018.
- Le Sénégal fait appel de manière efficace à des partenariats public-privé pour parvenir à instaurer un accès large bande pour tous.
- Vanuatu met en oeuvre une initiative pour atteindre un taux de couverture large bande de 98% d'ici à fin 2018.
- Au Cambodge, les prix de l'Internet mobile sont particulièrement bas – et comptent même parmi les plus bas au monde.

Il est indiqué dans le rapport que les services à bande étroite, tels que les messages texte dans les secteurs de la santé et de l'agriculture, et les services financiers sur mobile ont également contribué à améliorer les conditions de vie.

Il est noté dans le rapport que l'utilisation des services large bande ne correspond pas exactement à l'offre croissante de ces services, en raison de difficultés telles qu'une maîtrise insuffisante des outils numériques, des prix trop élevés et le manque de contenus et d'applications locaux pertinents.

Pour remédier à ces problèmes, notamment, il est recommandé dans le rapport d'améliorer la maîtrise des outils numériques et de sensibiliser davantage l'opinion, de prendre un engagement stratégique dans le domaine du large bande en tant que technologie polyvalente intersectorielle, de recenser des technologies complémentaires permettant de réduire la fracture numérique, de rechercher des solutions simples, de reconnaître la nécessité urgente de répondre aux besoins

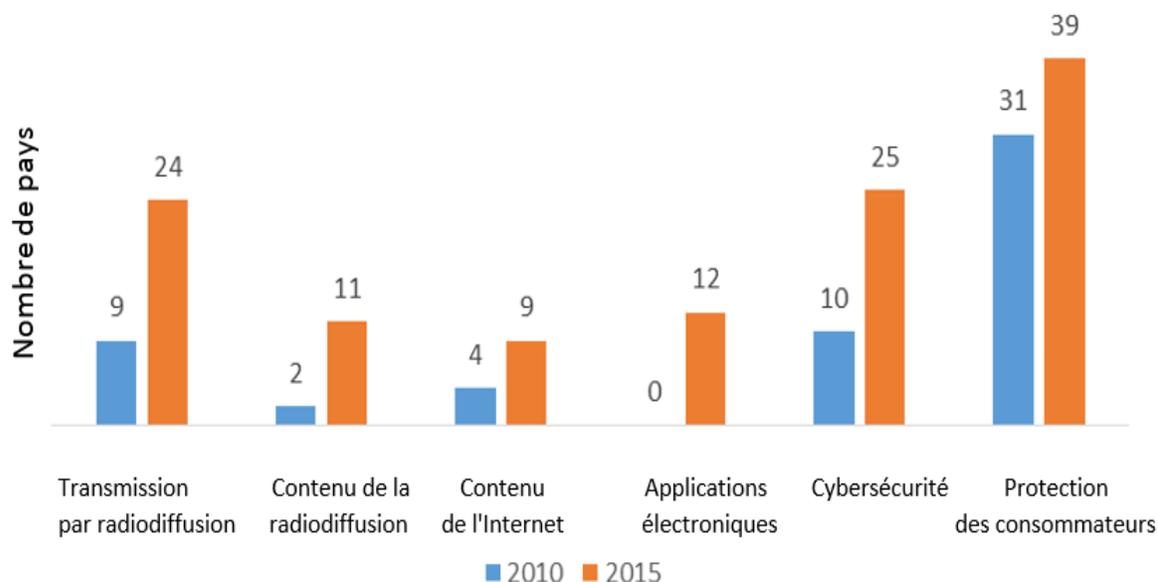
des populations rurales, de mettre en place des conditions politiques propices qui favorisent également la durabilité, de renforcer la coordination entre les pouvoirs publics et le secteur privé, d'appuyer le commerce électronique local pour promouvoir l'utilisation efficace du large bande, d'améliorer le suivi et l'évaluation des initiatives en matière de large bande et de trouver un équilibre entre la couverture, l'accessibilité financière et la maîtrise des outils numériques.⁵

L'évolution de la réglementation des télécommunications peut être analysée en posant l'hypothèse de cinq "générations" différentes de pratiques réglementaires. La *Première génération* voyait des services d'utilité publique monopolistiques qui étaient étroitement gérés (dans le secteur public ou privé) dans le but d'encourager l'amélioration de l'efficacité et du service. En pratique, la réglementation simulait les effets souhaités de la concurrence. La *Deuxième génération* était marquée par une privatisation partielle et la concession de licences à des prestataires d'infrastructures en concurrence, et cherchait à concilier l'objectif d'ouvrir l'accès aux réseaux des opérateurs historiques et la nécessité de protéger les investissements et la participation de l'Etat dans les infrastructures. Avec la privatisation totale, la *troisième génération* de réglementation s'est orientée vers un objectif de protection de la concurrence dans le domaine de la fourniture de services et de contenus, en prenant progressivement conscience de la nécessité de protéger les consommateurs.

L'avènement de l'économie numérique mondiale a ouvert la voie à une réglementation de *quatrième génération*. En réponse aux évolutions du marché et de la technologie, les décideurs et régulateurs sont poussés par une demande de plus en plus pressante à garantir l'accès aux infrastructures numériques. Les réseaux large bande et services Internet sont de plus en plus considérés comme une commodité et leur disponibilité de même que leur performance ont des incidences sur tous les aspects du développement de l'économie et de la société d'aujourd'hui. Il est donc essentiel d'adopter des cadres politiques et réglementaires souples pour exploiter pleinement le potentiel de l'économie numérique. La réforme du secteur est un processus continu qui consiste à promouvoir les développements économiques et sociaux dans le secteur des TIC et au-delà, en élaborant une réglementation fondée sur les bonnes pratiques.

⁵ <https://www.broadbandcommission.org/Pages/default.aspx>

EVOLUTION DU MANDAT DU RÉGULATEUR : AFRIQUE

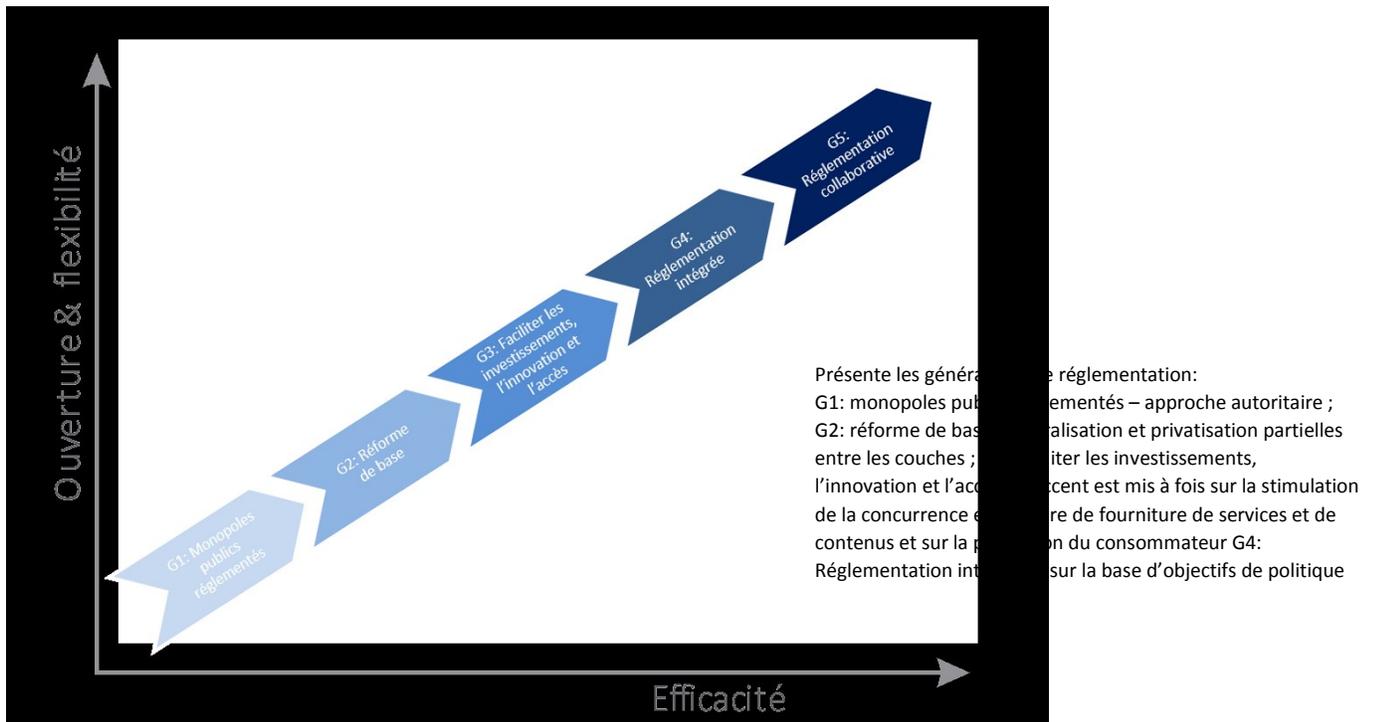


Source : UIT

Même si le nouvel *écosystème numérique* peut être plus complexe, cet écosystème continue à se développer avec la convergence des industries des technologies de l'information, des télécommunications et des médias et divertissements. Cet écosystème prenant des orientations techniques imprévisibles, les régulateurs doivent aujourd'hui relever des défis de plus en plus variés, qui témoignent de l'explosion des services et applications circulant sur des réseaux numériques multiples, lesquels font tous l'objet d'une demande de réglementation de la part de la société.

Les TIC étant reconnues comme constituant les bases du développement socio-économique, il est aussi évident que l'on a besoin d'écosystèmes intégrant non seulement des acteurs politiques et régulateurs mais aussi des opérateurs de télécommunications/TIC et des fournisseurs de services correspondants, comme par exemple les banques, les acteurs dans le domaine de la santé, de l'éducation, et d'autres partenaires qui contribuent à connecter le monde et à créer de la valeur pour les entreprises et les consommateurs. C'est l'évolution de cet écosystème et ses implications sur la dynamique d'usage, la croissance des marchés, et le positionnement stratégique des acteurs qui fera évoluer encore cette richesse qu'offrent les TIC. Dans ce contexte, il est important de collaborer avec les autres secteurs pour engager un débat inclusif qui encourage la mise en place d'un environnement réglementaire entre les régulateurs, d'un secteur à l'autre, et qui lève les obstacles au progrès.

GÉNÉRATIONS DE RÉGULATION



Source : UIT

5. Des Nouvelles Frontières

Comprendre les lignes d'évolution actuelles et les enjeux liés aux marchés des TIC et aux cadres réglementaires peut aider à combler les lacunes et à exploiter les possibilités inexplorées.

Contribution de l'ARCEP France à la Consultation relative aux lignes directrices sur les bonnes pratiques du colloque mondial des régulateurs (GSR-18) portant sur les nouvelles frontières réglementaires au service de la transformation numérique⁶

Le secteur français des communications électroniques connaît depuis ces dernières années une évolution extrêmement rapide, caractérisée par une transformation numérique du pays, l'essor de l'internet des objets et s'apprête à mettre en œuvre la cinquième génération de communications mobiles (5G) se présentant comme la génération de rupture. Ces évolutions

⁶ https://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/GSR/2018/documents/contributions/ARCEP_French.pdf

appellent à un changement d'approche du régulateur, notamment en incitant les opérateurs à investir, en favorisant l'innovation et en développant de nouveaux modes d'intervention.

THÈMES CLEFS AU NIVEAU RÉGLEMENTAIRE

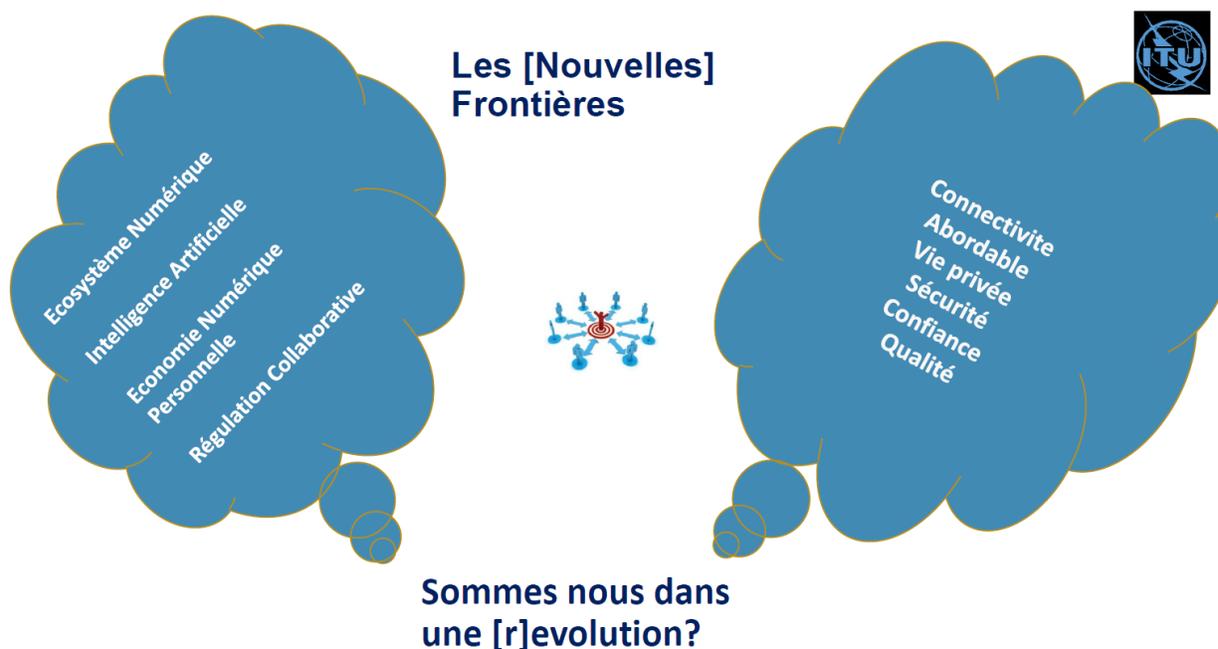
Formules gagnantes pour le mobile	Formules gagnantes pour le fixe
<ul style="list-style-type: none">• Concurrence dans le large bande mobile	<ul style="list-style-type: none">• Concurrence dans le DSL/câble
<ul style="list-style-type: none">• Concurrence dans les passerelles internationales	<ul style="list-style-type: none">• Portabilité des numéros fixes permise
<ul style="list-style-type: none">• Portabilité des numéros mobiles permise	<ul style="list-style-type: none">• Partage des infrastructures pour le fixe (autorisé ou obligatoire)
<ul style="list-style-type: none">• Migration à l'intérieur des bandes autorisée	<ul style="list-style-type: none">• Système d'octroi de licences adapté à la convergence en place
<ul style="list-style-type: none">• Partage des infrastructures pour le mobile (autorisé ou obligatoire), incluant les MVNO	<ul style="list-style-type: none">• Plan national pour le large bande adopté
<ul style="list-style-type: none">• Plan national pour le large bande adopté	

Source: UIT.

L'évolution dans le secteur a provoqué des changements – il existe de nouveaux acteurs sur le marché, des nouvelles technologies et des nouvelles possibilités. Les Agences de Régulation ainsi que les acteurs politiques sont devenus plus conscients de l'évolution de l'écosystème et sont conscients qu'ils doivent s'adapter aux évolutions dynamiques des technologies et des marchés et collaborer avec d'autres secteurs. Cette année, le rapport de la Commission "Le large bande au service du développement durable" indique pour la première fois qu'au moins 15 pays ont mis en place des stratégies visant à promouvoir une utilisation sécurisée de l'intelligence artificielle.⁷

ÉVOLUTION DES QUESTIONS RÉGLEMENTAIRES

⁷ <https://www.itu.int/fr/mediacentre/Pages/2018-PR28.aspx>



Source : UIT

Cependant, cette évolution positive peut seulement continuer avec une réglementation efficace. Comme l'écosystème des TIC se développe et évolue, il apporte de nouvelles opportunités et des défis importants: nouveaux acteurs, de nouvelles technologies et de nouveaux modèles d'affaires peuvent perturber les titulaires. Par conséquent, le paysage changeant de TIC doit règlement prudent et attention des décideurs de s'épanouir.

Ceci amène des défis aux gouvernements et aux régulateurs:

- Comment les données qui sont aujourd'hui produites en grandes quantités par l'écosystème numérique peuvent-elles impacter les modèles économiques et quelles en sont les implications pour l'économie numérique en général?
- Alors que les réseaux et services TIC constituent le socle de l'économie numérique, pourquoi la concurrence est-elle importante et comment les obstacles à la concurrence peuvent-ils être réduits?
- Comment mettre à jour la politique de gestion du spectre pour concilier la demande croissante de spectre pour les services à large bande et les attributions dans un spectre de plus en plus surchargé?
- Comment mettre en œuvre des programmes et des stratégies en faveur du large bande?
- Quelles sont les mesures qui peuvent être prises par les décideurs, les régulateurs et le secteur pour assurer la protection des consommateurs numériques?

EVOLUTION DES QUESTIONS RÉGLEMENTAIRES

Repenser les priorités de régulation pour le numérique



l'investissement dans les infrastructures



des territoires connectés



l'internet ouvert



un prisme pro-innovation

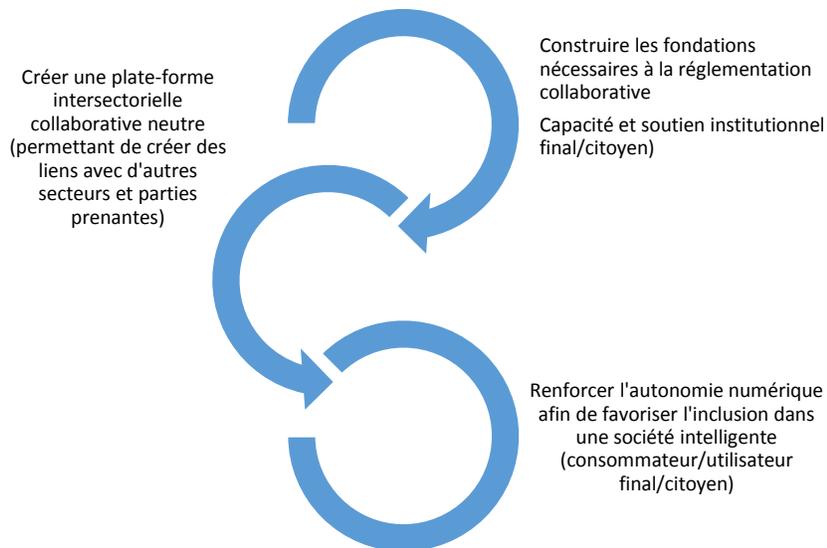


Source : ARCEP

Maintenant plus que jamais, les régulateurs doivent élaborer des solutions innovantes aux défis de demain. Ensemble, les régulateurs et les décideurs politiques ainsi que les opérateurs ont le pouvoir de piloter le changement et de livrer des technologies transformatrices et des réponses réglementaires qui apportent de réels changements à la vie de tous. Un environnement réglementaire favorable peut aider à éliminer les obstacles dans tous les secteurs et peut amener les TIC aux services de tous.

Les régulateurs ont un rôle essentiel à jouer en matière de coordination entre secteurs. Dans l'écosystème numérique convergent, tout est interconnecté d'une manière ou d'une autre. Des normes et des procédures opérationnelles sont nécessaires pour qu'un tel système puisse fonctionner. Les régulateurs doivent adopter une approche commune et ont besoin de forums où les communautés d'intérêts peuvent collaborer à l'échelle locale, nationale, régionale et internationale. Le régulateur des TIC peut jouer un rôle clé dans facilitation et la collaboration.

5ÈME GÉNÉRATION DE RÉGULATION



Source : UIT

Des mesures proactives et des échanges avec tous les acteurs de la chaîne de valeur du secteur (start-up, pôles de compétitivité, fabricants, opérateurs, mais aussi utilisateurs) sont indispensables pour dynamiser le nouvel écosystème numérique qui se fait jour. Les cadres politiques et réglementaires applicables aux TIC doivent être modernes, souples, incitatifs et axés sur le marché pour appuyer la transformation numérique dans tous les secteurs et dans toutes les régions. La nouvelle génération de mesures et d'outils de réglementation des TIC fondée sur la collaboration ouvre de nouvelles perspectives pour les régulateurs et les décideurs, alors même qu'ils s'efforcent de concrétiser au mieux toutes les possibilités qu'offre la transformation numérique. Ceci est la cinquième génération de régulation.

Lignes Directrices GSR-18 : Approches politiques et réglementaires pour garantir la poursuite de l'innovation et du progrès

Nous, régulateurs participant au Colloque mondial des régulateurs de 2018, sommes convaincus qu'il est nécessaire:

- d'envisager de mettre en place des mesures novatrices et originales par exemple:

- des "bacs à sable" réglementaires pour les entreprises qui souhaitent tester une technologie émergente ou un service innovant sans être assujetties à tous les règlements qui devraient normalement s'appliquer;

- des interfaces “start-up et expérimentation” pour aider les start-up, les entreprises et communautés dans leurs initiatives expérimentales;
- des projets pilotes dans le domaine de la 5G pour obtenir des premiers retours pour pouvoir réfléchir aux futures attributions de fréquences et à leur conception, tout en favorisant l'adoption des services, en définissant des cas d'utilisation précis et en évaluant les difficultés que poseront demain les technologies émergentes dans la réalité;
- de promouvoir le renforcement de la participation et de la consultation du public dans le cadre du processus réglementaire grâce à la réglementation par les données, qui repose sur les informations et les observations des acteurs du numérique et des utilisateurs, en fournissant aux citoyens et aux parties prenantes les informations les plus détaillées et les plus transparentes et en permettant la consultation du public et sa participation au processus décisionnel dans le domaine de la réglementation, afin de compléter les outils traditionnels du régulateur;
- d'établir des mécanismes efficaces de coopération dans l'ensemble des secteurs afin de promouvoir la mise au point de services utilisant les technologies les plus modernes, comme le commerce électronique, les services bancaires en ligne et la cyber santé, y compris avec les autorités de protection des consommateurs, les fournisseurs de services et les autres organismes concernés aux niveaux national, régional et international;
- d'examiner, selon qu'il conviendra et dans le cadre de notre mandat, les cadres nécessaires pour garantir la confidentialité et la sécurité des données des organismes publics, des entreprises et des consommateurs, afin que les parties prenantes soient dûment informées des problèmes de sécurité et de protection de la vie privée que pourraient leur poser les services en ligne et aient accès à des informations mises à jour et justes sur les services et les applications qu'elles utilisent (y compris concernant la fiabilité, le débit, la qualité de service et la gestion du trafic de données).

6. L'Union Internationale des Télécommunications

L'UIT est l'agence spécialisée des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication (TIC).

L'UIT est organisée en trois grands domaines d'activité ou "Secteurs" :

Le Secteur des radiocommunications coordonne ces services hertziens ainsi que la gestion internationale du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites des satellites. Pourquoi est-ce important ? On utilise les satellites pour les communications téléphoniques, les programmes de télévision, les systèmes de navigation par satellite et les cartes en ligne. Les services spatiaux permettent de surveiller l'évolution de données concernant par exemple la température des océans, les types de végétation et les gaz à effet de serre et de transmettre ces données - ce qui aide à prévenir les famines, à prévoir la trajectoire des ouragans ou les modalités

d'évolution du climat de la planète. L'essor spectaculaire des communications hertziennes, en particulier pour la fourniture de services à large bande, montre combien il est nécessaire d'offrir des solutions mondiales pour répondre aux besoins d'attributions additionnelles de bandes de fréquences et de normes harmonisées destinées à améliorer l'interopérabilité.

Le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT est l'organe chargé d'assurer la cohérence du processus d'élaboration des normes de l'UIT-T. Ces normes (appelées "Recommandations") sont fondamentales pour le fonctionnement des réseaux actuels des TIC. Sans les normes de l'UIT, nous ne pourrions pas lancer d'appel téléphonique, ni même surfer sur l'Internet. Qu'il s'agisse d'accès à l'Internet, de protocoles de transport, de compression des signaux vocaux ou vidéo, de réseaux domestiques, ou de toute une série d'autres aspects des TIC, c'est grâce à des centaines de normes établies par l'UIT que les systèmes peuvent fonctionner - sur le plan local comme à l'échelle mondiale. Ainsi, la Recommandation UIT T H.264, pour laquelle l'UIT a reçu le prestigieux Emmy Award, est aujourd'hui l'une des normes de compression vidéo les plus utilisées dans le monde.

Le Secteur du développement des télécommunications de l'UIT encourage la coopération en vue de fournir une assistance technique aux pays en développement et de créer, de développer et de perfectionner des équipements et des réseaux de télécommunication/TIC dans ces pays. Par notre travail, nous protégeons et défendons le droit fondamental de chacun à communiquer, et faisons en sorte que tous puissent bénéficier des avantages des technologies modernes de communication avec efficacité, sécurité, facilité - et à moindre coût. Dans notre monde de plus en plus interconnecté, il est dans l'intérêt de chacun d'élargir l'accès aux TIC. Nous sommes déterminées à connecter tous les habitants de la planète - quel que soit l'endroit où ils habitent et quels que soient leurs moyens.